

327018-2026 - Mise en concurrence

France – Services de réparation et d'entretien de matériel audiovisuel et d'optique – Fourniture, installation et maintenance d'équipements de vidéoprotection et des dispositifs de sûreté associés

OJ S 92/2026 13/05/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Commune d'Angoulême

Adresse électronique: marche-public@grandangouleme.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Fourniture, installation et maintenance d'équipements de vidéoprotection et des dispositifs de sûreté associés

Description: Fourniture, installation et maintenance d'équipements de vidéoprotection et des dispositifs de sûreté associés

Identifiant de la procédure: d1c18e57-22dd-4b78-b5c9-1aa964f3d92f

Identifiant interne: VA_26053

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50340000 Services de réparation et d'entretien de matériel audiovisuel et d'optique

Nomenclature complémentaire (cpv): 51314000 Services d'installation de matériel vidéo, 35120000 Systèmes et appareils de surveillance et de sécurité

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Charente (FRI31)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: Interdictions de soumissionner de plein droit mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-6 du Code de la commande publique et interdictions de soumissionner mentionnées en annexe 4 du règlement de la consultation.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Fourniture, installation et maintenance d'équipements de vidéoprotection et des dispositifs de sûreté associés

Description: La présente consultation a pour objet les prestations de fourniture, installation et maintenance d'équipements de vidéoprotection et des dispositifs de sûreté associés. Elle n'est pas allotie car, les prestations objet du marché forment un tout indivisible et une distinction entraînerait des difficultés d'interopérabilité des éléments constituant le système de vidéoprotection. La forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaire définis par le bordereau des prix pour les matériels standards listés et dans les catalogues pour les produits hors réseaux, annexés à l'acte d'engagement. Il comprend un engagement sur un montant maximum de commande fixé à 1 000 000,00 euros HT par période d'exécution en application de l'article R2162-4 du code de la commande publique. L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de un (1) an. Il est ensuite renouvelable annuellement trois (3) fois par reconduction expresse.

Identifiant interne: VA_26053

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50340000 Services de réparation et d'entretien de matériel audiovisuel et d'optique

Nomenclature complémentaire (cpv): 51314000 Services d'installation de matériel vidéo, 35120000 Systèmes et appareils de surveillance et de sécurité

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Charente (FRI31)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Les prix du marché sont définitifs et révisables dans les conditions définies dans le CCAP

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document unique de marché européen (DUME)

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/607806?orgAcronyme=s4m>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Voir règlement de la consultation

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/607806?orgAcronyme=s4m>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 22/06/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 3 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par l'acheteur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement afin de satisfaire la bonne exécution du marché. En cas d'erreur des candidats quant à la forme juridique de leur groupement, leur offre ne sera acceptée que sous réserve qu'ils assurent la transformation nécessaire lors de la mise au point du marché. Afin que l'offre puisse être prise en considération, les certificats, déclarations ou attestations susvisés devront être produits, le cas échéant, par chacun des membres des groupements, au plus tard à la date limite de remise des offres et devront être rédigés en langue française.

Arrangement financier: Le budget principal de la Commune d'Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 10 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Poitiers
Description des délais d'introduction des procédures de recours: La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994; article L.521-1 du Code de juridiction administrative).
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Commune d'Angoulême
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Commune d'Angoulême
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Commune d'Angoulême
Organisation qui traite les offres: Commune d'Angoulême

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Commune d'Angoulême
Numéro d'enregistrement: 21160015000018
Adresse postale: 1 place de l'hotel de ville
Ville: Angouleme Cedex
Code postal: 16022
Subdivision pays (NUTS): Charente (FRI31)
Pays: France
Point de contact: M. Le Maire
Adresse électronique: marche-public@grandangouleme.fr
Téléphone: +33 545386984
Adresse internet: <https://www.angouleme.fr/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures
Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Poitiers
Numéro d'enregistrement: 17860004500029
Adresse postale: 15 Rue de Blossac
Ville: Poitiers Cedex
Code postal: 86020
Subdivision pays (NUTS): Vienne (FRI34)
Pays: France
Adresse internet: <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 15a354d6-3511-48db-ae0c-f3bb6b21bdfe - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 11/05/2026 16:28:40 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 327018-2026

Numéro de publication au JO S: 92/2026

Date de publication: 13/05/2026